

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	7_BOREL_75017	Numéro	75117_094_01
Adresse du site	7, rue Emile Borel	Hauteur	R+10 (32 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/05/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 40°, 170° et 260°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 6 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 40° <1V/m ; 170° <2V/m ; 260° <1V/m 5G : 40° <1V/m ; 170° <2V/m ; 260° <1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	34,70 m pour les antennes à faisceau fixe 35,20 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées
Intégration antenne	Les six antennes seront installées sur trois mâts à nu. Elles sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleurs gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

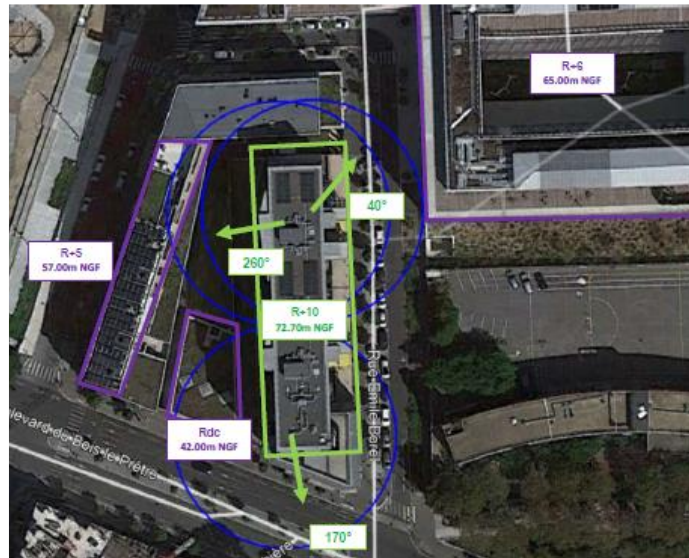
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole/Collège / Lycée Gaston Ténoudji	2 rue Emile Borel, 75017 Paris	R+2	NON	40M	<1V/m Soit 1,6%
Crèche collective municipale du Bois Le Prêtre	1/3 boulevard du Bois Le Prêtre, 75017 Paris	RDC	NON	45M	<1V/m Soit 1,8%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole/Collège / Lycée Gaston Ténoudji	2 rue Emile Borel, 75017 Paris	R+2	NON	40M	<1V/m Soit 0,6%
Crèche collective municipale du Bois Le Prêtre	1/3 boulevard du Bois Le Prêtre, 75017 Paris	RDC	NON	45M	<1V/m Soit 0,6%

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

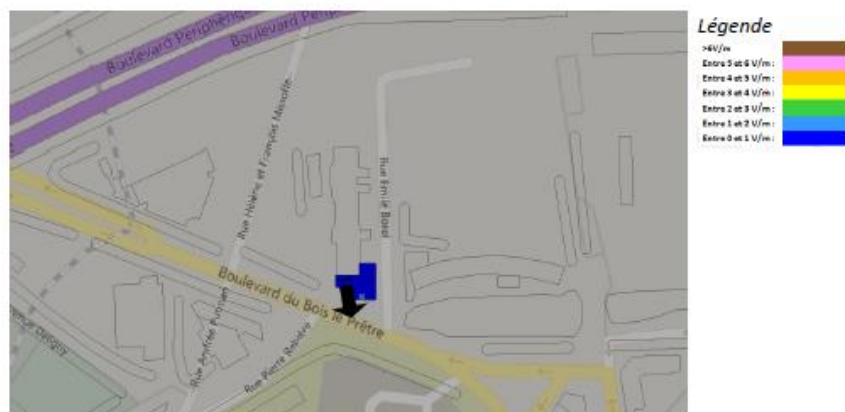


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

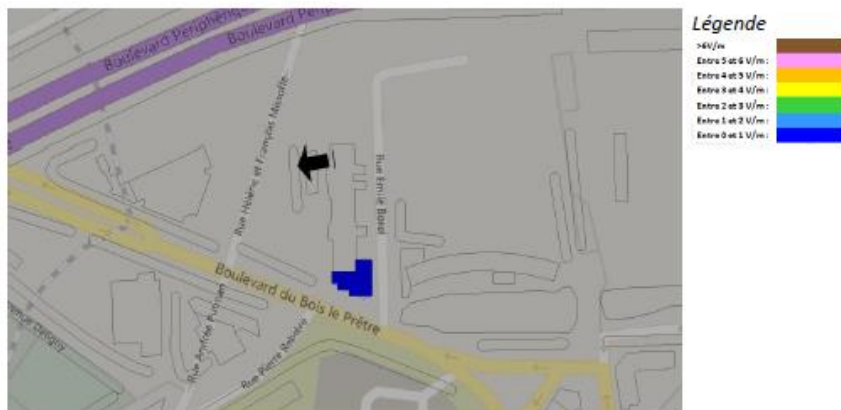
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

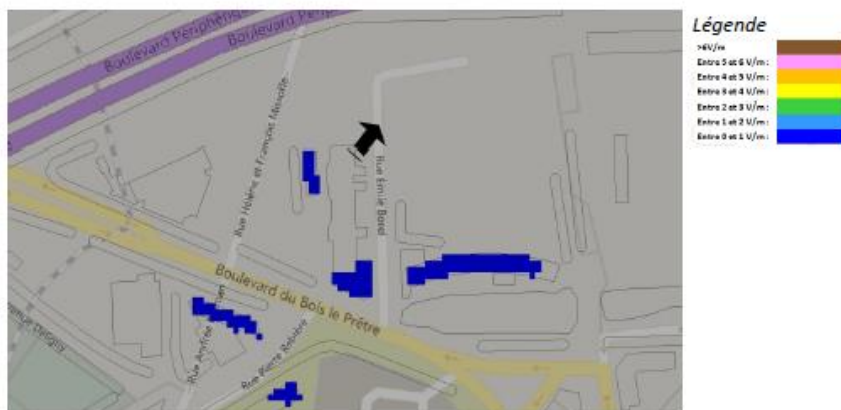


	Azimut 40°	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	7.5 m	25.5 m	25.5 m

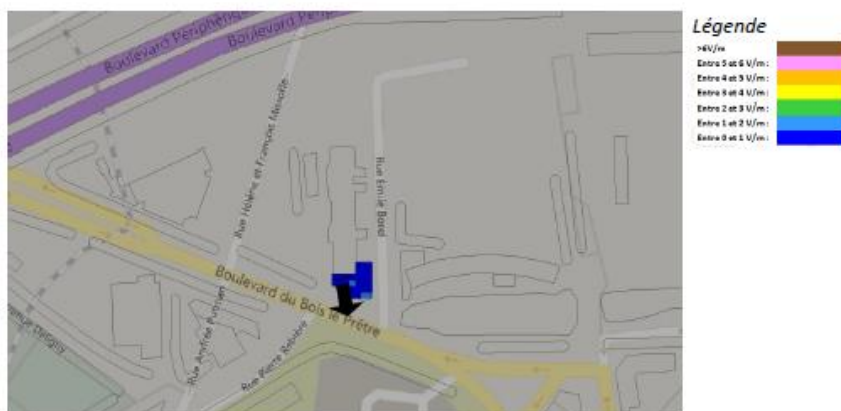
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

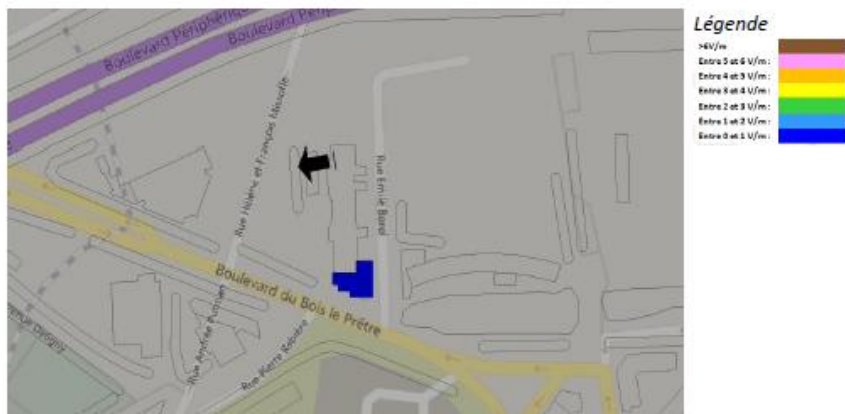
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



	Azimut 40°	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	7.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :

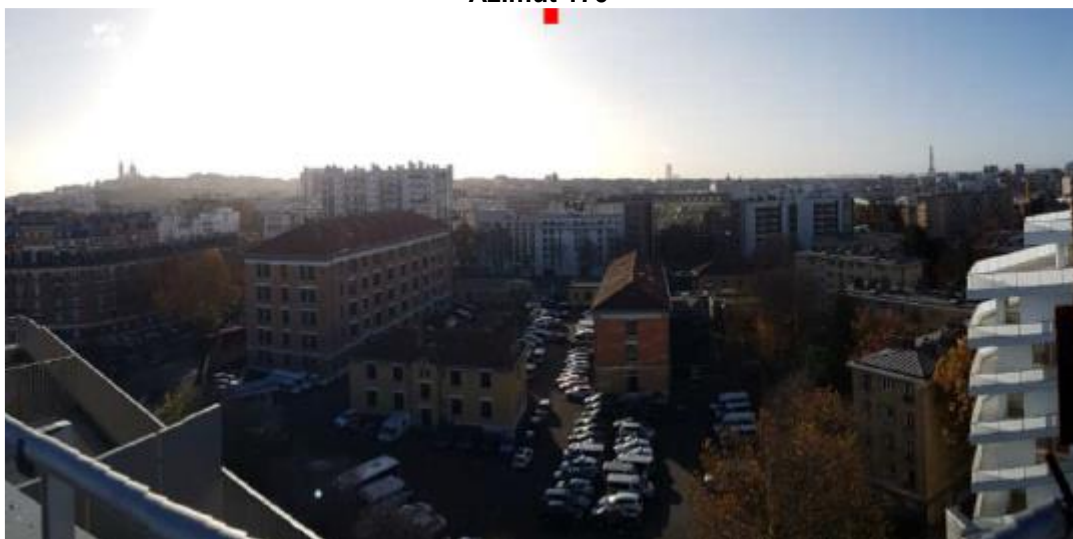


Vue des Azimuts

Azimet 40°



Azimet 170°



Azimet 260°

